

SILAPSY est un dispositif de 10 logements accompagnés pour les personnes en souffrance psychique.

SILAPSY propose un mode de gouvernance innovant basé sur une approche inter-institutionnelle (Solidarité Estuaire, SILENE, le pôle de psychiatrie de Saint-Nazaire) pour piloter l'action, identifier, orienter et accompagner les personnes en souffrance psychique.

A qui s'adresse SILAPSY ?

SILAPSY s'adresse à des adultes souffrant de troubles psychiques, disposant de ressources, désireux de vivre en logement autonome et en demande d'un accompagnement médico-social.

L'orientation vers le dispositif SILAPSY se fait après validation des services de psychiatrie, de Solidarité Estuaire et de Silène.

Quels sont les objectifs de SILAPSY ?

Faciliter l'accès et le maintien dans un logement ordinaire des personnes en souffrance psychique.

Proposer un accompagnement médico-social adapté pour favoriser l'accès et la continuité aux soins psychiatriques

Contribuer à la mise en réseau de professionnels afin d'assurer la prise en charge globale et le suivi de personnes en souffrance psychique

Mettre en place des actions de formation afin de sensibiliser les professionnels au repérage des troubles psychiques

Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des habitants d'un quartier afin de faire évoluer leur regard sur les personnes en souffrance psychique

Où se fait l'hébergement ?

Les personnes sont logées dans des logements du parc social de SILENE. Il s'agit de logements vides (non meublés, équipés) en sous-location avec possibilité de bail glissant. Les personnes ont la possibilité de choisir leur logement

SILAPSY est un dispositif de 10 logements accompagnés pour les personnes en souffrance psychique.

SILAPSY propose un mode de gouvernance innovant basé sur une approche inter-institutionnelle (Solidarité Estuaire, SILENE, le pôle de psychiatrie de Saint-Nazaire) pour piloter l'action, identifier, orienter et accompagner les personnes en souffrance psychique.

A qui s'adresse SILAPSY ?

SILAPSY s'adresse à des adultes souffrant de troubles psychiques, disposant de ressources, désireux de vivre en logement autonome et en demande d'un accompagnement médico-social.

L'orientation vers le dispositif SILAPSY se fait après validation des services de psychiatrie, de Solidarité Estuaire et de Silène.

Quels sont les objectifs de SILAPSY ?

Faciliter l'accès et le maintien dans un logement ordinaire des personnes en souffrance psychique.

Proposer un accompagnement médico-social adapté pour favoriser l'accès et la continuité aux soins psychiatriques

Contribuer à la mise en réseau de professionnels afin d'assurer la prise en charge globale et le suivi de personnes en souffrance psychique

Mettre en place des actions de formation afin de sensibiliser les professionnels au repérage des troubles psychiques

Mettre en place des actions de sensibilisation à destination des habitants d'un quartier afin de faire évoluer leur regard sur les personnes en souffrance psychique

Où se fait l'hébergement ?

Les personnes sont logées dans des logements du parc social de SILENE. Il s'agit de logements vides (non meublés, équipés) en sous-location avec possibilité de bail glissant. Les personnes ont la possibilité de choisir leur logement

Quelle est la durée d'hébergement ?

La durée initiale d'hébergement est de 12 mois. Elle peut être renouvelée autant que de besoin.

L'hébergement dans le cadre du dispositif SILAPSY est-il gratuit ?

Les personnes accompagnées dans le cadre de SILAPSY doivent s'acquitter du résiduel de leur loyer et payer leurs consommations d'énergie.

Quel accompagnement est proposé à ces ménages ?

SILAPSY propose un accompagnement pluriprofessionnel exercé conjointement par 2 travailleurs sociaux de Solidarité Estuaire, 2 infirmiers du Centre Médico Psychologique Intersectoriel (CMPI), et le médecin psychiatre.

L'accompagnement médico-social est personnalisé et intensif. Il s'appuie sur le principe du rétablissement. Il est axé sur la réduction, pour la personne et pour son entourage, des préjudices occasionnés par des comportements inadaptés.

L'intensité et la durée de l'accompagnement varie en fonction des demandes et besoins de la personne.

La veille conjointe des services sociaux et des services de psychiatrie permet de mettre en place pour la personne un étayage rassurant, disponible et réactif. Son projet de vie dans un logement autonome peut se construire, alors que sa vulnérabilité psychique le rendait jusque-là difficilement réalisable.

Quelle est la durée d'hébergement ?

La durée initiale d'hébergement est de 12 mois. Elle peut être renouvelée autant que de besoin.

L'hébergement dans le cadre du dispositif SILAPSY est-il gratuit ?

Les personnes accompagnées dans le cadre de SILAPSY doivent s'acquitter du résiduel de leur loyer et payer leurs consommations d'énergie.

Quel accompagnement est proposé à ces ménages ?

SILAPSY propose un accompagnement pluriprofessionnel exercé conjointement par 2 travailleurs sociaux de Solidarité Estuaire, 2 infirmiers du Centre Médico Psychologique Intersectoriel (CMPI), et le médecin psychiatre.

L'accompagnement médico-social est personnalisé et intensif. Il s'appuie sur le principe du rétablissement. Il est axé sur la réduction, pour la personne et pour son entourage, des préjudices occasionnés par des comportements inadaptés.

L'intensité et la durée de l'accompagnement varie en fonction des demandes et besoins de la personne.

La veille conjointe des services sociaux et des services de psychiatrie permet de mettre en place pour la personne un étayage rassurant, disponible et réactif. Son projet de vie dans un logement autonome peut se construire, alors que sa vulnérabilité psychique le rendait jusque-là difficilement réalisable.

Nous contacter

Saint-Nazaire

39bis rue Voltaire
44600 Saint-Nazaire
02 40 53 37 63

silapsy44@gmail.com

www.solidarite-estuaire.fr

Nos financeurs



Nous contacter

Saint-Nazaire

39bis rue Voltaire
44600 Saint-Nazaire
02 40 53 37 63

silapsy44@gmail.com

www.solidarite-estuaire.fr

Nos financeurs

